



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

YAMEBO – Constitution de société

Référence : L012641

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 26 août 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 17/08/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : YAMEBO Objet social : Activité de holding par la participation directe ou indirecte dans toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; activité de prestations de services quelles qu'elles soient, notamment à caractère administratif, financier, comptables, commerciale ou technique. Siège social : 20 rue de Belle-Ile 35135 Chantepie. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : M. AMAUCE Yannick, demeurant 20 rue de Belle-Ile 35135 Chantepie Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre d'actions qu'il détient. Il dispose, d'au moins autant de voix, que du nombre d'actions qu'il détient. Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. Immatriculation au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)